

24 DOORS

Société À Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 €

Siège social : 39 rue Elie Crépeau

44300 NANTES

NOMINATION DU PREMIER GERANT

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-sept février,

LA SOUSSIGNE :

- **Madame Shylaja RIOU DU COSQUER**

agissant en qualité d'unique associée de la société, a décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner la première gérante, conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

A cet effet, il a arrêté ce qui suit :

I - NOMINATION DU PREMIER GERANT

La soussignée nomme en qualité de gérante de la société :

Madame Shylaja RIOU DU COSQUER

Née le 16 septembre 1980 à BANGALORE (INDE)

De nationalité indienne

demeurant au 39 rue Elie Crépeau 44300 NANTES

pour une durée indéterminée.

Madame Shylaja RIOU DU COSQUER déclare accepter les fonctions de gérante qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts sociaux.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, la gérante aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine décision de l'associé unique.

Elle aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Sylaja RIOU DU COSQUER,

*« Bon pour acceptation des fonctions
de gérante »*